

Année scolaire 2011-2012

Parcours

*Programme de
SCIENCES HUMAINES (300.A0)*

PROFILS :

Individu (300.33)

*Chantal Shank, aide pédagogique et conseillère en orientation,
Local 1001-4, poste tél. 4236 (shankc@cdrummond.qc.ca)*

Administration (300.32)

*Karine Sawyer, aide pédagogique
Local 1001-5, poste tél. 4235 (sawyerk@cdrummond.qc.ca)*

Société (300.34)

Monde (300.35)

*Sylvie Allard, aide pédagogique
Local 1001-6, poste tél. 4237
allards@cdrummond.qc.ca*

Département de Sciences humaines, local 2302, poste tél. 5400

Département de Mathématiques, local 2328, poste tél. 5230

Département d'administration, local 2318, poste tél. 5500

TABLE DES MATIÈRES

1.	Finalité et buts du programme de <i>Sciences humaines</i>	4
2.	Du DEC au BAC	4
3.	Particularités	5
4.	Statut de l'étudiant.....	5
5.	Conditions d'admission et de cheminement	5-6
6.	Reconnaissance de cours	6
7.	Incomplet pour un cours	6
8.	Quatre profils de formation	7
9.	Activités éducatives.....	7
10.	Aide à la réussite	8
11.	Les centres d'aide.....	8
12.	Plan de cours	9
13.	Révision de notes.....	9
14.	Calendrier scolaire.....	9
15.	Incidence d'un échec ou d'un abandon	10
16.	Le Portail, adresse courriel et cote de rendement au collégial (CRC).....	10
17.	Règles de sanction des études.....	11
18.	Exigences de réussite	11
19.	Récupération d'un cours échoué	11
20.	Plagiat ou fraude	12
21.	Composantes du programme de <i>Sciences humaines</i>	12 à 16
22.	Formation spécifique et grilles de cheminement.....	17-18
	Profil administration	19-20
	Profil individu	21-22
	Profil société	23-24
	Profil monde	25-26
23.	Épreuve synthèse de programme réalisé dans le cours Démarche d'intégration (300-SH2-DM).....	27
24.	Liste et description des cours de sciences humaines au choix.....	27 à 30
25.	Cours de mise à niveau	31
26.	Cours <i>Centre d'aide en français, formation pour les aidants</i>	32
27.	Cours <i>Centre d'aide en anglais, formation pour les aidants</i>	33
28.	Cours <i>Centre d'aide en Sciences humaines, formation pour les aidants</i>	34

Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages
Règlement pédagogique et leur incidence sur le cheminement scolaire

1. FINALITÉ ET BUTS DU PROGRAMME DE *SCIENCES HUMAINES*

Finalité du programme

Le programme *Sciences humaines* vise à rendre l'étudiant ou l'étudiante apte à poursuivre des études universitaires dans les grands domaines des sciences humaines, du droit, des sciences de l'éducation et des sciences de l'administration, par une formation scientifique basée sur l'acquisition et l'intégration de connaissances et de méthodes de diverses disciplines des sciences humaines.

Buts généraux du programme

Les buts généraux du programme sont :

- distinguer les principaux faits, notions et concepts de nature disciplinaire et transdisciplinaire reliés à l'objet d'étude: le phénomène humain;
- expliquer des théories, des lois, des modèles, des écoles de pensée en rapport avec leurs auteurs et avec les réalités concernées;
- situer divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation;
- démontrer les qualités d'un esprit scientifique et critique ainsi que des habiletés liées à des méthodes, tant qualitatives que quantitatives, appropriées aux sciences humaines;
- utiliser des méthodes de travail et de recherche nécessaires à la poursuite de ses études;
- utiliser les technologies de traitement de l'information appropriées;
- communiquer sa pensée de façon claire et correcte dans la langue d'enseignement;
- lire et comprendre des documents de base en sciences humaines diffusés dans la langue seconde;
- intégrer ses acquis tout au cours de sa démarche d'apprentissage dans le programme.

Le programme de Sciences humaines s'adresse à des candidats faisant preuve de :

- ◆ méthode de travail efficace ;
- ◆ aisance dans les communications écrites et verbales ;
- ◆ esprit d'observation, d'analyse et de synthèse ;
- ◆ intérêt pour le travail d'équipe ;
- ◆ créativité.

2. Du DEC au BAC

La durée normale du programme de *Sciences humaines* est de deux ans, 4 trimestres. Par ailleurs, des études amorcées à un trimestre d'hiver peuvent s'échelonner sur plus de deux ans. Au terme de ses études, l'étudiant obtient un diplôme d'études collégiales en *Sciences humaines* sans référence spécifique au profil choisi.

L'étudiant, diplômé en sciences humaines, est admissible à l'université en droit, administration, anthropologie, géographie, histoire, sociologie, journalisme, éducation au préscolaire et enseignement au primaire, sciences politiques, criminologie, psychologie, psychoéducation, enseignement en adaptation scolaire et sociale, travail social, enseignement au secondaire (disciplines variées), communication, études anglaises, économique, relations industrielles, etc. De plus, il existe plusieurs programmes universitaires dont la base d'admission est le DEC, sans référence à un programme ou à un profil particulier.

Par ailleurs, certains programmes universitaires peuvent avoir des exigences particulières d'admission autre que le Diplôme d'études collégiales. L'aide pédagogique peut alors proposer un cheminement pour tenir compte de ces exigences.

3. PARTICULARITÉS

Le Portfolio (portfolio électronique)

Dès la première session du programme et jusqu'à la fin de son parcours, l'étudiant doit constituer un portfolio électronique dans lequel il collige, au fur et à mesure, les divers travaux ou réalisations créés dans ses cours de formations générale et spécifique. D'ailleurs, c'est à l'intérieur d'un cours du premier trimestre que lui sera remis un document d'information détaillé concernant la procédure d'utilisation dudit Portfolio. De plus, il suivra également dans ce cours une formation spécifique afin de se familiariser avec cet outil électronique.

Ce portfolio sera évalué une fois le cheminement de l'élève complété (généralement au dernier trimestre) dans le cadre du cours *Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines* (300-SH2-DM).

Veuillez noter qu'un étudiant qui présente un cheminement particulier peut tout de même accéder au cours 300-SH2-DM et le réussir, notamment celui:

- qui aurait débuté sa formation en Sciences humaines dans un autre collège;
- qui provient d'un autre programme que Sciences humaines (peu importe le collège);
- qui aurait débuté sa formation en Sciences humaines au Cégep de Drummondville mais avant l'implantation de la formule du portfolio.

Dans l'un de ces cas, le département offrira diverses alternatives à l'étudiant afin de compléter son portfolio et d'atteindre la compétence visée par cet outil pédagogique.

4. STATUT DE L'ÉTUDIANT

Pour être reconnu à temps plein, l'étudiant doit être inscrit à quatre cours minimum ou suivre 180 heures de cours durant un trimestre (12 heures par semaine). L'étudiant inscrit à moins de quatre cours ou qui suit moins de 180 heures de cours durant un trimestre aura un statut temps partiel.

À moins d'être déclaré en fin de DEC, des frais de scolarité sont exigés aux étudiants à temps partiel.

Toutefois, nous vous rappelons qu'un cours confirmé non fréquenté n'est pas considéré pour établir le statut temps plein.

5. CONDITIONS D'ADMISSION ET DE CHEMINEMENT

1. Satisfaire aux conditions générales d'admission au collégial.
2. L'étudiant qui choisira le profil administration devra avoir réussi le préalable suivant du secondaire : TS ou SN 5^e sec. ou mathématiques 526 ou l'équivalent suivi à l'Éducation des Adultes du secondaire.

La preuve de la réussite des conditions générales d'admission au collégial et de la condition particulière (pour le profil administration) est exigée pour le 15 août en vue d'une admission demandée pour le trimestre d'automne ou pour le 15 janvier en vue d'une admission demandée pour le trimestre d'hiver.

De plus, des exigences particulières d'admission sont imposées à certains étudiants :

- un cours de mise à niveau en français si les résultats obtenus au secondaire en Écriture (520) se situent entre 60% et 65% et en Français, note globale (506) entre 60% et 70% et moyenne générale de moins de 75% ;
- un test pour juger de la maîtrise de la langue d'enseignement si les études secondaires ont été suivies dans une autre langue que le français. Le résultat au test peut mener à l'imposition d'une formation d'appoint particulière ou entraîner un refus d'admission;
- un test pour juger de la maîtrise de la langue anglaise si les études secondaires ont été suivies à l'extérieur du Canada;

- un étalement du programme d'études si la qualité du dossier scolaire l'exige;
- un programme d'encadrement particulier si les résultats obtenus au secondaire (MGS) sont inférieurs à 70%;
- un contrat d'études si vous avez échoué plus d'un cours à votre dernier trimestre au collégial ou si vous avez échoué deux fois le même cours;

Il est à noter que les étudiants soumis à un programme d'encadrement particulier (PEP) ou à un contrat d'études doivent signer un contrat. Tant que l'étudiant ne signe pas son contrat, il n'a pas accès à son horaire. Les contrats d'études sont imposés pour le trimestre en cours. L'évolution du dossier de réussite de l'étudiant sera pris en compte pour la suite. Les coordonnateurs des comités de programme seront informés, dès le début du trimestre, du nom des étudiants de leur programme qui sont visés par les contrats d'études.

Enfin, l'étudiant qui amorce un programme d'études à un trimestre d'hiver devra normalement prévoir un trimestre ou une année de plus que le temps normalement requis pour compléter ce programme.

6. RECONNAISSANCE DE COURS (Substitution ou équivalence)

Certains cours réussis dans une autre version du programme ou dans un autre programme ou dans le même programme amorcé dans un autre établissement collégial ou dans le cadre d'une immersion en langue peuvent être reconnus. Le Règlement pédagogique et la PIEA donnent l'information quant à la procédure à suivre. En tout temps, l'étudiant peut consulter son aide pédagogique.

7. INCOMPLET POUR UN COURS

Il existe deux types d'incomplet : un incomplet permanent et un incomplet temporaire (article 4.8 de la PIEA).

- incomplet temporaire : La mention IT apparaît au bulletin d'études collégiales lorsqu'un étudiant qui, à cause de raisons majeures, ne peut respecter les délais relatifs à la *dernière évaluation*. Il peut alors se voir attribuer la mention «incomplet temporaire». L'incomplet temporaire de cours consiste en un délai exceptionnel accordé à un étudiant pour se voir attribuer la note finale d'un cours. La mention devra être remplacée par une note finale dans un délai fixé par l'enseignant, mais n'excédant pas un trimestre. Il s'agit d'une entente entre l'étudiant et l'enseignant. L'enseignant et l'étudiant doivent signer le formulaire prévu à cet effet.
- incomplet permanent : La mention IN apparaît au bulletin d'études collégiales lorsqu'elle traduit un cas de force majeure justifiant un incomplet permanent pour l'étudiant. L'étudiant doit s'adresser à son aide pédagogique afin de lui faire part de sa situation. Il lui remettra, alors, le formulaire «Rapport médical» qu'il devra faire compléter par le professionnel concerné. Lorsque le rapport médical, dûment rempli, est remis à l'aide pédagogique, ce dernier s'assure de faire le suivi auprès du registraire. Si tout est conforme la mention IN apparaît au dossier de l'étudiant. La demande d'incomplet doit se faire à la session concernée par la mention IN.

La distinction entre les deux types d'incomplet ainsi que les règles et les procédures à suivre sont indiquées dans la PIEA (article 4.8) et le règlement pédagogique (article 8).

8. QUATRE PROFILS DE FORMATION

L'étudiant a le choix entre quatre profils de formation conçus pour lui assurer une formation collégiale préparatoire aux études universitaires. Outre les cours de formation générale, le programme de Sciences humaines comprend 14 ou 15 cours spécifiques.

Le profil Administration (300.32)

Le profil administration amène l'étudiant à se familiariser avec le domaine de la gestion. Ce secteur d'activités évolue dans un contexte économique, politique et psychologique dont il faut comprendre et mesurer l'impact. Les disciplines spécifiques de ce profil sont les mathématiques (3 cours), l'administration (4 cours), l'économie (1 cours), la psychologie (1 cours), les sciences politiques (1 cours), l'histoire (1 cours).

Le profil Individu (300.33)

Le profil individu amène l'étudiant à analyser le comportement humain, à identifier les facteurs qui influencent le développement de l'individu, à saisir l'interaction des différents déterminants de la condition humaine. Les disciplines spécifiques de ce profil sont la psychologie (4 cours), la sociologie (2 cours), l'anthropologie (2 cours), la géographie (2 cours), l'histoire (1 cours), l'économie (1 cours).

Le profil Société (300.34)

Le profil société amène l'étudiant à comprendre les forces qui orientent le devenir des sociétés, à explorer les interactions entre l'organisation sociale et les individus, à faire face à ses responsabilités sociales. Les disciplines spécifiques de ce profil sont l'anthropologie (3 cours), les sciences politiques (3 cours), la psychologie (2 cours), la sociologie (2 cours) ou l'administration (2 cours), l'économie (1 cours), l'histoire (1 cours).

Le profil Monde (300.35)

Le profil monde amène l'étudiant à comprendre et à interpréter les événements historiques ou actuels, à analyser la situation politique internationale, à développer une approche pluridisciplinaire pour étudier les phénomènes mondiaux. Les disciplines spécifiques de ce profil sont la géographie (3 cours), l'histoire (3 cours), les sciences politiques (2 cours), la psychologie (2 cours), l'économie (1 cours), l'anthropologie (1 cours).

Outre les disciplines spécifiques à chacun des profils, tous les étudiants inscrits dans le programme de *Sciences humaines* doivent suivre les cours *Méthodes quantitatives (360SH1DM)*, *Initiation à la méthodologie des sciences humaines (300SH1DM)* et *Démarche d'intégration (300SH2DM)*. Ce dernier cours permet à l'étudiant de réaliser son épreuve synthèse de programme. Nous en précisons les conditions à la section 15 de ce document.

Certains programmes universitaires peuvent avoir des exigences particulières autres que les cours prévus au profil d'études choisi. C'est le cas notamment pour les programmes Psychologie, Orientation, Relations industrielles qui exigent les cours Biologie humaine (101-SH1-DM, compétences 022R et 022V) et/ou Statistiques pour Sciences humaines (201-SH4-DM, compétences 022S et 022W). Le cours *Biologie humaine* est normalement suivi au trimestre 2 alors que le cours *Statistiques pour sciences humaines* est suivi au trimestre 3. Une réorganisation des disciplines spécifiques prévues au profil est alors nécessaire. L'étudiant doit consulter son aide pédagogique.

9. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

En plus de bénéficier de cours de qualité, les étudiants du programme de *Sciences humaines* participeront à plusieurs activités éducatives : conférences, visites de musée, implications sociales ou stages en milieu communautaire, semaine des sciences humaines, stages, recherches sur le terrain nécessitant des enquêtes ou des sondages.

10. AIDE À LA RÉUSSITE

Au Cégep de Drummondville, on met tout en oeuvre pour aider l'étudiant à développer son autonomie et la prise en charge de ses études. À différents niveaux, l'étudiant est identifié comme une personne qui agit sur sa formation. En effet, l'étudiant est appelé à faire ses démarches de façon autonome et responsable dans tous les gestes qu'il doit poser :

- ◆ dans sa démarche d'admission;
- ◆ dans le choix de son programme d'études;
- ◆ dans le choix de ses cours, lorsque requis;
- ◆ dans sa démarche d'information;
- ◆ dans la réalisation de ses apprentissages scolaires;
- ◆ dans sa demande d'aide lorsqu'il en a besoin (étalement du programme, remise en question, difficulté);
- ◆ dans la planification de ses activités.

Comme la réussite est au cœur des priorités du Cégep de Drummondville, le Collège s'est doté d'un Plan de réussite. Un dépliant expliquant les grandes lignes de ce plan vous sera remis. Vous y trouverez les principaux objectifs du Plan de réussite et une liste des différentes personnes intervenant dans votre cheminement scolaire. N'hésitez pas à les consulter afin d'obtenir de l'aide.

Dans toutes ces actions, l'étudiant a la responsabilité initiale de faire ce qu'il a à faire dans le respect de certaines normes, dans des délais prescrits, selon des modalités déterminées. En un mot, il est appelé à poser des gestes de façon responsable dans la poursuite de ses fins. Nul besoin d'insister sur le fait que l'étudiant responsable peut s'éviter certaines déceptions, notamment en respectant les délais fixés. Le CÉGEP met à la disposition de l'étudiant les ressources et les outils lui facilitant ses démarches. C'est pour faciliter la compréhension du programme de l'étudiant, pour lui permettre de faire des choix éclairés, en connaissance de cause, que le document PARCOURS a été élaboré.

Un étudiant peut demander un étalement de son programme d'études sur un trimestre ou une année de plus que le temps normalement requis. L'étalement du programme peut aider certaines personnes qui ont des responsabilités familiales, des difficultés d'apprentissage, des obligations personnelles à mieux organiser leur temps d'études et ainsi se placer dans une situation favorable à leur réussite.

Des projets programmes sont offerts aux étudiants afin de favoriser leur réussite : un programme d'encadrement qui offre aux étudiants en difficulté l'aide d'un tuteur; des groupes d'études disponibles aux étudiants avant la tenue d'un examen. De plus, les enseignants sont disponibles pour recevoir les étudiants à leur bureau.

Le Centre d'information scolaire et professionnelle est situé au local 1001. Le Centre est ouvert tous les jours de la semaine. Vous y trouvez des documents d'information sur les programmes d'études (au collégial, à l'université et au secondaire professionnel), le nom des établissements offrant la formation et les exigences spécifiques pour y être admis. Les programmes d'études sont nombreux et variés. Les exigences liées à l'admission peuvent varier d'un établissement à l'autre. L'étudiant a la responsabilité de s'informer.

L'aide pédagogique responsable du programme et la conseillère en orientation sont des ressources précieuses. N'hésitez pas à vous y référer.

Le Centre d'apprentissage intégré (local 2207) regroupe les services de la bibliothèque, de l'audiovidéothèque, de l'atelier multimédia et production, de l'emprunt de matériel audiovisuel, ainsi que six centres d'aides. Sa mission est d'offrir un service de soutien à l'apprentissage aux étudiants du Cégep de Drummondville. Un personnel qualifié est disponible pour aider les étudiants.

11. LES CENTRES D'AIDE :

- < en français local 2207
- < en mathématiques local 2207
- < en méthodologie du travail intellectuel local 2207
- < en langues local 2207
- < en Sciences humaines local 2207
- < en Sciences local 2207

12. PLAN DE COURS

Le plan de cours est présenté dès le premier cours. Le plan de cours donne des précisions sur la place du cours dans le programme, le contenu du cours, les activités d'apprentissage, les modalités d'évaluation, la pondération accordée à chacune des évaluations, les moments prévus pour les évaluations, les exigences quant à la présence et à la participation au cours, notamment.

L'étudiant peut, s'il le désire, obtenir une révision de l'évaluation d'un travail ou d'un examen. Toutefois, les règles diffèrent selon que cette demande s'effectue en cours de trimestre ou à la fin de ce dernier :

- ◆ Pour une révision de note en cours de trimestre, les modalités changent selon le cours auquel l'étudiant est inscrit. Il devra donc se référer au plan de cours qui présente normalement la démarche à suivre. Sinon, il peut se référer à la PDEA (Politique départementale d'évaluation des apprentissages) à laquelle se rattache le cours pour lequel il demande une révision. De façon générale, la demande de révision de note se fait auprès de l'enseignant du cours visé. Si la réponse de l'enseignant n'est pas à la satisfaction de l'étudiant et qu'il se croit toujours lésé dans ses droits, il peut amener sa demande de révision de note auprès du coordonnateur de département concerné qui voit, alors, à former un comité.
- ◆ Pour une révision de note finale, les modalités sont identiques peu importe le programme auquel l'étudiant est inscrit. Ce dernier doit donc se référer à l'article 4.6 de la PIEA (Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages). Par ailleurs, les règles et procédures sont clairement présentées sous l'article 10 du règlement pédagogique numéro 3.

13. RÉVISION DE NOTES

L'étudiant peut, s'il le désire, obtenir une révision de l'évaluation d'un travail ou d'un examen. Toutefois, les règles diffèrent selon que cette demande s'effectue en cours de trimestre ou à la fin de ce dernier.

Pour une révision de note en cours de trimestre, les modalités changent selon le cours auquel l'étudiant est inscrit. Il devra donc se référer au plan de cours qui présente normalement la démarche à suivre. Sinon, il peut se référer à la PDEA (Politique départementale d'évaluation des apprentissages) à laquelle se rattache le cours pour lequel il demande une révision. De façon générale, la demande de révision de note se fait auprès de l'enseignant du cours visé. Si la réponse de l'enseignant n'est pas à la satisfaction de l'étudiant et qu'il se croit toujours lésé dans ses droits, il peut amener sa demande de révision de note auprès du coordonnateur de département concerné qui voit, alors, à former un comité.

Pour une révision de note finale, les modalités sont identiques peu importe le programme auquel l'étudiant est inscrit. Ce dernier doit donc se référer à l'article 4.6 de la PIEA (Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages). Par ailleurs, les règles et procédures sont clairement présentées sous l'article 10 du règlement pédagogique numéro 3.

14. CALENDRIER SCOLAIRE

Le calendrier scolaire présente notamment les dates du début et de fin du trimestre, les dates du début et de fin de la période d'examens, la date limite pour abandonner un cours, la semaine de mise à jour et de lecture. Le calendrier scolaire est présenté dans l'Agenda guide remis aux étudiants en début d'année scolaire ou sur le site du Cégep de Drummondville : www.cdummond.qc.ca puis cliquez sur calendrier et calendrier scolaire.

15. INCIDENCE D'UN ÉCHEC OU D'UN ABANDON

Le Cégep encourage l'étudiant à persévérer dans ses études. Cependant, l'étudiant a la possibilité d'abandonner certains cours en respectant les dates prévues pour les abandons. Toutefois, l'étudiant a l'obligation de conserver au minimum un cours de formation générale ainsi qu'un cours de formation spécifique à son programme d'études.

Des situations particulières (ex : échec, abandon, incomplet, etc.) peuvent entraîner un retard dans le cheminement ou la fin de D.E.C. de l'étudiant. Afin d'éviter de retarder d'un trimestre, voire d'une année, la fin de ses études, l'étudiant peut alors décider de suivre un cours par correspondance ou un cours d'été. Pour cet étudiant, le Cégep de Drummondville offre à toutes les sessions, incluant la session d'été, la possibilité de s'inscrire à des cours par correspondance. De plus, bien que le Cégep de Drummondville n'offre pas en ses lieux de cours d'été, il est tout de même possible de suivre un tel cours dans un autre collège (ex : Cégep de Sherbrooke, Cégep de Trois-Rivières, Cégep de St-Hyacinthe, etc.). Dans les deux cas, il s'agira d'un cours suivi en commandite et qui sera reconnu par notre collège.

La date limite d'abandon est le dernier jour ouvrable précédent le 20 septembre pour le trimestre d'automne et le 15 février pour le trimestre d'hiver. Tout cours abandonné après les dates limites sera considéré comme échoué.

Enfin, pour connaître les modalités et les frais d'inscription à un cours d'été ou par correspondance, l'étudiant doit obligatoirement rencontrer l'aide pédagogique de son programme d'études.

16. LE PORTAIL, ADRESSE COURRIEL ET COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (CRC)

Le Cégep de Drummondville utilise le portail du Cégep de Drummondville, service en ligne, disponible aux étudiants à l'adresse suivante : <http://cdrummond.omnivox.ca/intr>. L'étudiant s'y réfère pour le choix de cours, la consultation et la remise de l'horaire, la modification de l'horaire, la grille de cheminement, les résultats aux évaluations, la fréquentation scolaire, le dossier personnel, le relevé de notes. D'autres modules pourraient s'ajouter.

Les étudiants ont aussi accès à Repères. Ce site contient des informations très utiles pour l'étudiant qui souhaite s'informer sur les programmes d'études, les professions, les établissements scolaires et le marché du travail.

Adresse courriel

Nous vous rappelons que le cégep a attribué à chaque étudiant une adresse courriel. Toute communication venant du personnel du cégep se fera par le biais de cette adresse courriel ou par MIO. Par conséquent, il est important de relever ton courriel de manière régulière.

Cote de rendement au collégial (CRC)

La CRC est utilisée par les universités lorsqu'une sélection s'impose principalement en raison du contingentement. La CRC combine pour chaque cours suivi par un étudiant deux informations : un indicateur de la position de cet étudiant en fonction de la note obtenue dans son groupe et un indicateur de la force relative de ce groupe.

Les cours échoués à un premier trimestre d'inscription au collégial ne comptent que pour le quart des unités qui leur sont attribuées. La plupart des cotes de rendement se situent entre 15 et 35.

L'étudiant utilise Le Portail pour procéder à son inscription pour un trimestre. La proposition de choix de cours pour le trimestre est normalement transmise en octobre, en vue du trimestre d'hiver et en mars, en vue du trimestre d'automne. L'étudiant doit confirmer les cours transmis en respectant les dates indiquées. La confirmation de la proposition de choix de cours se fait même si l'étudiant envisage un changement de programme. Le changement de programme s'effectue par la suite, lors d'une rencontre avec l'aide pédagogique.

17. RÈGLES DE SANCTION DES ÉTUDES

Pour tout programme d'études débuté à partir du trimestre d'automne 1994, un diplôme d'études collégiales (DEC) sera décerné à l'étudiant qui aura réussi :

1. L'ensemble des cours et des compétences prévus au programme d'études (voir la grille de cheminement aux pages 19 à 26)
2. L'épreuve synthèse propre au programme (voir les préalables et la définition à la section 23)
3. L'épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature

Les étudiants inscrits au troisième cours en Langue d'enseignement et littérature (*Littérature québécoise* 601-103-04) sont convoqués à l'épreuve uniforme à la date imposée par le ministre.

Les étudiants qui ont suivi l'ancienne séquence des cours de français (cours de français obligatoires réussis avant 1994) s'informent auprès du aide pédagogique pour connaître les moyens mis à leur disposition pour se préparer à l'épreuve uniforme.

L'étudiant qui n'est pas inscrit au cours *Littérature québécoise* et qui doit s'inscrire à l'Épreuve uniforme s'informe auprès du personnel du secrétariat pédagogique pour connaître les modalités d'inscription.

Note : Le but de l'Épreuve uniforme est de vérifier si l'étudiant possède, au terme des trois cours de formation générale commune en langue d'enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes littéraires et pour énoncer un point de vue critique pertinent, cohérent et écrit dans une langue correcte. L'étudiant doit rédiger une dissertation critique à partir de textes littéraires sur lesquels il appuie sa réflexion. L'étudiant dispose de quatre heures trente minutes pour prendre connaissance des textes qui lui sont présentés et pour rédiger un texte de 900 mots. L'évaluation est faite en fonction de trois critères : la compréhension et la qualité de l'argumentation, la structure du texte de l'étudiant et la maîtrise de la langue.

18. EXIGENCES DE RÉUSSITE

Le Cégep considère que l'étudiant ne satisfait pas aux exigences de réussite fixées lorsqu'il rencontre l'une des difficultés suivantes :

- a) il échoue un cours pour la deuxième fois;
- b) il échoue plus d'un cours, mais moins de la moitié des cours auxquels il est inscrit;
- c) il échoue la moitié ou plus de la moitié des cours auxquels il est inscrit à une session donnée.

L'étudiant devra s'engager par écrit, en signant un contrat d'étude, à respecter les mesures d'encadrement qui lui sont imposées. La signature du contrat d'étude est obligatoire pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre ses études. (règlement pédagogique # 3)

19. RÉCUPÉRATION D'UN COURS ÉCHOUÉ

La récupération d'un cours échoué permet, sous certaines conditions, d'offrir une partie de cours à l'étudiant, qui, en l'absence de cette mesure, devrait reprendre le cours dans son entier en raison d'un échec. L'étudiant devrait consulter son aide pédagogique pour connaître les modalités pour se prévaloir de cette mesure. Règlement pédagogique, art. 13

20. PLAGIAT OU FRAUDE

Le plagiat est un acte malhonnête grave. L'étudiant qui se livre à des activités de plagiat ou de fraude est passible de sanctions.

Le Cégep considère comme plagiat ou fraude :

- a) le copiage intégral ou partiel d'un texte, d'un document (travail, rapport de laboratoire, livre, document disponible dans Internet...) ou d'une œuvre réalisée par une autre personne;
- b) l'exposition de façon substantielle, d'idées similaires à celles présentées dans des travaux réalisés par un autre étudiant ou d'un texte publié de façon physique ou électronique, en modifiant légèrement la forme de présentation ou la phraséologie;
- c) l'utilisation, pendant une évaluation, de tout moyen électronique de transmission, d'enregistrement ou de réception d'information non autorisé par l'enseignant;
- d) la possession ou l'utilisation pendant un examen, de toute forme de documentation non autorisée;
- e) l'utilisation pendant un examen, de la copie d'examen d'un autre étudiant;
- f) l'obtention de toute aide non autorisée qu'elle soit électronique, collective ou individuelle;
- g) l'utilisation totale ou partielle d'un texte d'autrui en le faisant passer pour le sien;
- h) la substitution de personne lors d'un travail ou d'un examen faisant l'objet d'une évaluation;
- i) toute autre pratique malhonnête qui a pour objet de se procurer un avantage injuste lors d'une évaluation;
- j) toute autre pratique malhonnête qui a pour objet de procurer à une autre personne un avantage injuste lors d'une évaluation.

Pour une première offense, l'étudiant se voit attribuer la note zéro pour le travail ou l'examen. Dans le cas d'une récidive, la direction des études prendra les sanctions nécessaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion du cégep.

21. COMPOSANTES DU PROGRAMME DE *SCIENCES HUMAINES*

Le programme de diplôme d'études collégiales en *Sciences humaines* comprend 4 composantes :

A. Une composante de formation générale commune

- ◆ langue d'enseignement et littérature (français)----- ☞ 7 1/3 unités, 3 cours
- ◆ langue seconde (anglais) ----- ☞ 2 unités, 1 cours
- ◆ philosophie ----- ☞ 4 1/3 unités, 2 cours
- ◆ éducation physique ----- ☞ 3 unités, 3 cours

B. Une composante de formation générale propre

- ◆ langue d'enseignement et littérature (français)----- ☞ 2 unités, 1 cours
- ◆ langue seconde (anglais) ----- ☞ 2 unités, 1 cours
- ◆ philosophie ----- ☞ 2 unités, 1 cours

C. Une composante de formation générale complémentaire

- ◆ choix d'activités d'apprentissage dans deux domaines permis ou dans les deux ensembles d'un même domaine. ----- ☞ 4 unités, 2 cours

D. Une composante de formation spécifique

entre 31 et 31.33 unités, 14 ou 15 cours

Cette composante comprend des cours dans différentes disciplines selon le profil choisi. L'étudiant devra réussir 15 cours (14 cours pour le profil administration) pour un total de 31.33 unités (31 unités pour le profil administration). Nous présentons cette composante à la section 14 du présent document.

La formation générale est partie intégrante de tous les programmes de DEC à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

La formation générale commune est similaire pour tous les programmes de diplôme d'études collégiales (DEC). Elle totalise 16 2/3 unités (9 cours) réparties comme suit :

- ◆ 3 cours en langue d'enseignement et littérature, 7 1/3 unités;
- ◆ 2 cours de philosophie, 4 1/3 unités;
- ◆ 1 cours de langue seconde, 2 unités;
- ◆ 3 cours d'éducation physique, 3 unités.

Langue d'enseignement et littérature

- ◆ 601-101-MQ Écriture et littérature
Compétence 4EF0 : Analyser des textes littéraires ;
- ◆ 601-102-MQ Littérature et imaginaire
Compétence 4EF1 : Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés ;
- ◆ 601-103-MQ Littérature québécoise
Compétence 4EF2 : Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Pour accéder au cours suivant, l'étudiant doit avoir réussi le cours précédent.

Philosophie

- ◆ 340-101-MQ Philosophie et rationalité
Compétence 4PH0 : Traiter d'une question philosophique ;
- ◆ 340-102-MQ L'être humain
Compétence 4PH1 : Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Le premier cours est préalable au second.

Langue seconde

L'objectif général visé est d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Les résultats obtenus au secondaire déterminent le niveau de classement de l'étudiant.

- ◆ 604-100-MQ Anglais de base (niveau 1)
Compétence 4SA0 : Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- OU ◆ 604-101-MQ Langue anglaise et communication (niveau 2)
Compétence 4SA1 : Communiquer en anglais avec une certaine aisance;
- OU ◆ 604-102-MQ Langue anglaise et culture (niveau 3)
Compétence 4SA2 : Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires;
- OU ◆ 604-103-MQ Culture anglaise et littérature (niveau 4)
Compétence 4SA3 : Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éducation physique

- ◆ 109-101-MQ Activité physique et santé
Compétence 4EP0 : Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé;
- ◆ 109-102-MQ Activité physique et efficacité
Compétence 4EP1 : Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique;
- ◆ 109-103-MQ Activité physique et autonomie
Compétence 4EP2 : Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Les deux premiers cours sont préalables au troisième cours.

Le document *Parcours, Éducation physique*, disponible au secrétariat de votre aide pédagogique (local 1001-2), ainsi que *le Portail* présentent la description des cours offerts en éducation physique.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

La formation générale propre propose des activités d'apprentissage en lien avec le champ d'études. Les cours de formation générale propre sont suivis après la réussite des cours de formation générale commune. Ils totalisent 6 unités (3 cours) ainsi répartis :

- ◆ 1 cours de langue d'enseignement et littérature, 2 unités;
- ◆ 1 cours de langue seconde, 2 unités;
- ◆ 1 cours de philosophie, 2 unités.

Langue d'enseignement et littérature

- ◆ 601-300-DM : Français des sciences de la personne

Compétence 4EFP : Produire différents types de discours oraux et écrits

Langue seconde

Le niveau du cours de formation générale propre en anglais dépend du niveau du cours de formation générale commune suivi par l'étudiant. L'étudiant poursuit ses apprentissages de l'anglais selon le même niveau.

- ◆ 604-FP0-DM : Anglais propre, ensemble transitoire (niveau 1)
Compétence 4SAP : Communiquer en anglais de façon simple, en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études;
- OU ◆ 604-FP1-DM : Anglais propre, ensemble I
Compétence 4SAQ: Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études; (niveau 2)
- OU ◆ 604-FP2-DM : Anglais propre, ensemble II
Compétence 4SAR : Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études; (niveau 3)
- OU ◆ 604-FP3-DM : Anglais propre, ensemble III
Compétence 4SAS : Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours. (niveau 4)

Philosophie

- ◆ 340-300-DM : Philosophie des sciences de la personne
Compétence 4PHP : Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Les domaines de la formation générale complémentaire comprennent généralement deux ensembles. Les cours de l'ensemble 1 ont une portée plus générale. Les cours de l'ensemble 2 permettent l'étude des problématiques particulières ou la réalisation d'apprentissages plus spécifiques.

La formation complémentaire permet à l'étudiant de compléter sa formation par des cours choisis dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme. Conséquemment, les étudiants inscrits au programme de *Sciences humaines* n'ont pas accès aux cours du Domaine 1 Sciences humaines.

L'étudiant peut choisir ses cours complémentaires dans deux domaines différents ou dans un même domaine. L'étudiant qui choisit un seul domaine doit suivre un cours de l'ensemble 1 et un cours de l'ensemble 2.

Les étudiants du programme de *Sciences humaines* ont accès aux 4 domaines suivants :

Domaine 2 : Culture scientifique et technologique

- ◆ Compétence 000X : Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1);
- ◆ Compétence 000Y : Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2).

Domaine 3 : Langue moderne

- ◆ Compétence 000Z : Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1);
- ◆ Compétence 0010 : Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2);
- ◆ Compétence 0067 : Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (ensemble 3).

Domaine 4 : Langage mathématique et informatique

- ◆ Compétence 0011 : Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1);
- ◆ Compétence 0012 : Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2).

Note : Les étudiants du profil administration, intéressés par les cours du domaine 4, n'ont pas accès aux cours à caractère administratif ou mathématique.

Domaine 5 : Art et esthétique

- ◆ Compétence 0013 : Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1);
- ◆ Compétence 0014 : Réaliser une production artistique (ensemble 2).

Domaine 6 : Problématiques contemporaines

- ◆ Compétence 021L : Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1).
- ◆ Compétence 021M : Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 2).

Le document *Parcours, cours complémentaires*, disponible au secrétariat de votre aide pédagogique (local 1001-2), ainsi que le *Portail* présentent une description des cours offerts en formation complémentaire.

La quatrième composante d'un programme de Diplôme d'études collégiales est la composante de formation spécifique. La prochaine section présente ce type de composante, les compétences et les cours qu'elle comporte.

22. FORMATION SPÉCIFIQUE ET GRILLES DE CHEMINEMENT

La composante de formation spécifique caractérise chacun des programmes d'études. En sciences humaines elle totalise entre 31 et 31 1/3 unités (14 ou 15 cours). Les quatre profils du programme de *Sciences humaines* comportent une base commune composée des compétences suivantes :

- 022K : Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux.
- 022L : Reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale.
Expliquer les fondements économiques de la vie en société.
- 022M : Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain.
- 022N : Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences
- 022P : humaines.
Appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en sciences humaines.
- 022Q : Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain.
- 022R : Appliquer à la compréhension du phénomène humain, dans des situations concrètes, des notions
- 022S : disciplinaires.
Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme (Épreuve synthèse de programme)
- 022T :

À ces compétences s'ajoutent certaines autres compétences selon les besoins du profil ou du programme universitaire choisi :

- 022V : Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction.
- 022W : Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décisions dans des contextes d'études en sciences humaines.
- 022X : Appliquer des méthodes de calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
- 022Y : Appliquer des méthodes de calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
- 022Z : Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine.

À chacune des compétences se rattache un cours qui en permet l'atteinte. Les grilles de cheminement permettent de voir le lien compétences-cours.

SÉQUENCE PROGRESSIVE DES COURS

Les cours d'une discipline qui permettent l'atteinte de la compétence *Initier* (022M ou 022N ou 022P ou 022K ou 022L) sont des préalables relatifs (note minimale de 50%) pour les cours de la même discipline permettant l'atteinte des compétences *Approfondir* (022R), *Appliquer* (022S) et *Intégrer* (022T).

Outre les cours de compétence *Initier*, les cours *Méthodes quantitatives* (360-SH1-DM, compétence 022P) et *Initiation à la méthodologie des Sciences humaines* (300-SH1-DM, compétence 022Q) sont des préalables relatifs pour les cours suivants :

- *Principes et méthodes de gestion* (401-SH3-DM, compétence 022R) du profil administration
- *Interactions et communication* (350-PS3-DM, compétence 022S), du profil individu
- *Sociologie de la famille* (387-SG2-DM, compétence 022S), du profil individu
- *Enjeux politiques internationaux* (385-PL3-DM, compétence 022R), du profil société
- *Enjeux contemporains* (381-AN3-DM, compétence 022S), du profil société
- *Fondements historiques du Québec* (330-HS2-DM, compétence 022S), du profil monde
- *Défis de notre planète* (320-GE3-DM, compétence 022R), du profil monde

Ces cours du trimestre 3 permettent à l'étudiant de préparer leur Épreuve synthèse de programme prévue au trimestre 4. Ces cours permettent la réalisation d'un travail ou d'un stage qui pourrait être en lien avec la problématique choisie pour l'épreuve synthèse de programme réalisée au trimestre 4.

Enfin, le cours *Démarche d'intégration* (300-SH2-DM, compétence 022T) permet aux étudiants de réaliser leur épreuve synthèse de programme. Pour être autorisé à s'inscrire à ce cours l'étudiant doit être en fin de DEC. L'épreuve synthèse est présentée à la section 15.

Les cours inscrits sur la grille de cheminement sont organisés de façon à permettre à l'étudiant des apprentissages progressifs. Un abandon ou un échec à un cours peut avoir une incidence importante sur la poursuite des études.

Nous vous rappelons que certains programmes d'études universitaires exigent la réussite des cours *Statistiques pour sciences humaines* (201SH4DM, compétences 022S et 022W) ou *Biologie humaine*. (101SH1DM, compétences 022R et 022V). C'est le cas notamment pour les programmes Psychologie, Orientation, Relations industrielles. Ces cours s'intègrent dans le cheminement du programme. L'aide pédagogique informera l'étudiant quant aux cours qui peuvent être soustraits du profil pour faire place à ces préalables universitaires.

Nous suggérons aux étudiants indécis quant à leur formation universitaire d'inclure les cours Biologie humaine et Statistiques pour sciences humaines à leur cheminement d'études. Tous les programmes universitaires du domaine des sciences humaines seront alors accessibles.

Vous trouverez, dans les pages suivantes, le détail des quatre profils de formation.

SCIENCES HUMAINES - PROFIL ADMINISTRATION (300.32)

30032 05A
Révision MARS 2010

<u>TRIMESTRE 1</u> (25 périodes de cours, 19 h de travail personnel)C					P	U	<u>TRIMESTRE 2</u> (24 périodes de cours, 19 h de travail personnel)C					P	U	
<u>Formation générale commune</u>						<u>Formation générale commune</u>								
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	4EP1	0-2-1	1	*	109-101-MQ	Activité physique et santé	4EP0	1-1-1	1				
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	4PH0	3-1-3	2 1/3		601-102-MQ	Littérature et imaginaire	4EF1	3-1-3	2 1/3				
601-101-MQ	Écriture et littérature	4EF0	2-2-3	2 1/3		604-10X-MQ	Langue seconde		2-1-3	2				
							Compétence 4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3							
<u>Formation spécifique</u>						<u>Formation spécifique</u>								
* 201-SH1-DM	Algèbre linéaire	022Z (022S)	3-2-3	2 2/3	*	201-SH2-DM	Calcul différentiel	022X (022R)	3-2-3	2 2/3				
300-SH1-DM	Init. méthodologie des sc. humain.	022Q	2-2-2	2		360-SH1-DM	Méthodes quantitatives	022P	2-2-2	2				
401-SH1-DM	Introduction à la comptabilité	022N	2-1-4	2 1/3		383-EC1-DM	Économie globale	022M	3-0-3	2				
401-SH2-DM	Les affaires et le droit	022N	3-0-3	2		385-PL4-DM	Monde politique contemporain	022N	3-0-4	2 1/3				
<u>TRIMESTRE 3</u> (24 périodes de cours, 23 h de travail personnel)C					P	U	<u>TRIMESTRE 4</u> (21 périodes de cours, 18 h de travail pers.)					C	P	U
<u>Formation générale commune</u>						<u>Formation générale commune</u>								
* 601-103-MQ	Littérature québécoise	4EF2	3-1-4	2 2/3	*	109-103-MQ	Activité phys. et autonomie	4EP2	1-1-1	1				
* 340-102-MQ	L'être humain	4PH1	3-0-3	2		<u>Formation générale propre</u>								
Épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature						* 340-300-DM	Phillo. des sciences de la personne	4PHP	3-0-3	2				
<u>Formation générale propre</u>						* 601-300-DM	Franç. des sciences de la personne	4EFP	2-2-2	2				
* 604-FPX-DM	Langue seconde		2-1-3	2		<u>Formation spécifique</u>								
	Compétence 4SAP ou 4SAQ ou 4SAR ou 4SAS					* 300-SH2-DM	Démarche d'intégration (ESP)	022T	1-2-3	2				
<u>Formation spécifique</u>						* 330-HS1-DM	Histoire de la civil. occident.	022L	3-0-3	2				
* 201-SH3-DM	Calcul intégral	022Y (022S)	3-2-3	2 2/3		* 401-SH4-DM	Initiation au marketing	022S	3-0-3	2				
350-PS1-DM	Introduction à la psychologie	022K	2-1-3	2		<u>Formation générale complémentaire</u>								
* 401-SH3-DM	Principes et méthodes de gestion	022R	3-0-4	2 1/3		Cours au choix						3-0-3	2	
<u>Formation générale complémentaire</u>						Domaines 2-3-4- 5-6						ou 2-1-3		
Cours au choix						Compétence 000X ou 000Y ou 000Z ou 0010 ou 0011 ou 0012 ou 0013 ou 0014 ou 021L ou 021M (sauf compétence réussie précédemment)								
Domaines 2-3-4-5-6						ou 2-1-3								
Compétence 000X ou 000Y ou 000Z ou 0010 ou 0067 ou 0011 ou 0012 ou 0013 ou 0014 ou 021L ou 021M						Épreuve synthèse de programme (ESP)								

* Ces cours ont des préalables spécifiques (voir au verso).

- U = Nombre d'unités rattachées à un cours. Une unité de cours correspond à 45 périodes d'apprentissage (théorie, laboratoire ou exercices, travail à la maison) par trimestre.
- P = Nombre de périodes rattachées à un cours. Par exemple, le cours Écriture et littérature indique 2-2-3 sous période (P). Ce cours a 4 périodes d'enseignement par semaine (2 heures de théorie et 2 heures d'exercices ou de laboratoire). De plus, l'étudiant doit fournir 3 heures de travail personnel (à la maison).
- C = Compétence liée au cours (voir l'énoncé de la compétence au verso)

Note : Certains programmes universitaires exigent les cours Biologie humaine (101-SH1-DM, compétence 022V (022R)) ou Statistiques pour Sciences humaines (201-SH4-DM, compétence 022W (022S)). Ces cours remplaceront des cours spécifiques prévus à votre grille de cheminement. Informez-vous !

**SCIENCES HUMAINES
PROFIL ADMINISTRATION (300.32)**

A. Contenu du programme (28 cours - 57.66 unités)

Une composante de formation générale commune à tous les programmes d'études :

Langue d'enseignement et littérature (Compétences 4EF0, 4EF1, 4EF2)	: 7 1/3 unités (3 cours)
Langue seconde (fonction du classement)	: 2 unités (1 cours)
Philosophie (Compétences 4PH0, 4PH1)	: 4 1/3 unités (2 cours)
Éducation physique (Compétences 4EP0, 4EP1, 4EP2)	: 3 unités (3 cours)

Une composante de formation générale propre au programme d'études :

Français des sciences de la personne (Compétence 4EFP)	: 2 unités (1 cours)
Langue seconde (fonction du classement)	: 2 unités (1 cours)
Philosophie des sciences de la personne (Compétence 4PHP)	: 2 unités (1 cours)

Une composante de formation générale complémentaire aux autres composantes du programme d'études :

Domaine 2 : culture scientifique et technologique (compét 000X ou 000Y)	2 cours (4 unités) choisis dans un ou deux des quatre domaines permis. Pour un même domaine, les cours doivent permettre l'atteinte d'une compétence différente.
Domaine 3 : langues modernes (compét 000Z, 0010 ou 0067)	
Domaine 4 : langage mathématique et informatique (compét 0011 ou 0012, sauf les cours à caractère mathématique et administratif)	
Domaine 5 : art et esthétique (compét 0013 ou 0014)	
Domaine 6 : problématiques contemporaines (compét. 021L ou 021M)	

Une composante de formation spécifique au programme d'études pour un total de 14 cours (31 unités).

Ces cours visent à permettre l'atteinte des compétences :

022K :	Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux.
022L :	Reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale.
022M :	Expliquer les fondements économiques de la vie en société.
022N :	Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain.
022P :	Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines.
022Q :	Appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en sciences humaines.
022R :	Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain.
022S :	Appliquer à la compréhension du phénomène humain, dans des situations concrètes, des notions disciplinaires.
022T :	Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme.

À ces compétences obligatoires pour tous les étudiants inscrits en sciences humaines s'ajoutent certaines autres compétences selon les besoins du profil ou du programme universitaire choisi :

022V :	Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction.
022W :	Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décisions dans des contextes d'études en sciences humaines.
022X :	Appliquer des méthodes de calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
022Y :	Appliquer des méthodes de calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
022Z :	Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine.

B. Les règles de sanction des études stipulent : qu'un diplôme d'études collégiales sera décerné à l'étudiant qui aura réussi tous les cours et objectifs (compétences) de son programme d'études (les cours inscrits au recto de cette feuille), aura réussi l'épreuve synthèse propre à son programme et, le cas échéant, aura réussi les épreuves uniformes imposées par le ministre.

L'épreuve synthèse de programme est rattachée au cours Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines prévu au trimestre 4. À l'occasion d'un rapport écrit et oral portant sur une problématique particulière, l'épreuve synthèse permet de vérifier l'atteinte des compétences suivantes : appliquer une démarche d'analyse et de résolution de problèmes en utilisant plus d'une approche; utiliser les acquis de formation en Sciences humaines dans des situations nouvelles; respecter les règles d'éthique propres à toute recherche scientifique; traiter de sujets propres aux différentes disciplines de Sciences humaines dans une langue claire et juste; travailler efficacement en équipe; porter un jugement critique argumentatif.

Par ailleurs, tous les étudiants inscrits au cours Littérature québécoise (601-103-MQ) sont convoqués à l'épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature à la date imposée par le ministre.

C. Liste des cours ayant des préalables spécifiques :

COURS	PRÉALABLE(S)
109-103-MQ	P.A. 109-101-MQ et 109-102-MQ
201-SH2-DM	P.A. TS ou SN 5 ^e du secondaire ou MATHS 526 (ou l'équivalent, suivi à l'Éducation des adultes du secondaire)
201-SH1-DM	P.A. TS ou SN 5 ^e du secondaire ou MATHS 526 (ou l'équivalent, suivi à l'Éducation des adultes du secondaire)
201-SH3-DM	P.A. 201-SH2-DM
201-SH4-DM	P.A. 360-SH1-DM
300-SH2-DM	P.A. 10 cours spécifiques dont 300SH1DM et 360SH1DM
340-102-MQ	P.A. 340-101-MQ
340-300-DM	P.A. 340-101-MQ et P.R. 340-102-MQ
401-SH3-DM	P.R. 401-SH1-DM ou 401-SH2-DM et 300-SH1-DM
	P.R. ou C.R. 360-SH1-DM
401-SH4-DM	P.R. 401-SH1-DM ou 401-SH2-DM
601-102-MQ	P.A. 601-101-MQ
601-103-MQ	P.A. 601-102-MQ
601-300-DM	P.A. 601-103-MQ
604-FPX-DM (fonction du classement)	P.A. 604-10X-MQ (fonction du classement)

Les compétences en langue seconde de l'étudiant seront évaluées à son entrée au Cégep.

C.R. Cours requis :
Signifie que le cours est suivi en même temps s'il n'est pas déjà réussi.

P.R. Préalable relatif :
signifie que le cours doit avoir été suivi avec une note minimale de 50%.

P.A. Préalable absolu :
signifie que le cours doit avoir été réussi.

D. Certains programmes universitaires peuvent avoir des exigences particulières d'admission. Veuillez consulter votre aide pédagogique ou le conseiller en orientation pour toute information supplémentaire.

SCIENCES HUMAINES - PROFIL INDIVIDU (300.33)

30033 05A (Révision MARS 2010)

TRIMESTRE 1 (22 pér. de cours, 18h trav. personnel) C P U

Formation générale commune

109-102-MQ	Activité physique et efficacité	4EP1	0-2-1	1
604-10X-MQ	Langue seconde		2-1-3	2
	Compétence 4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3			*
601-101-MQ	Écriture et littérature	4EF0	2-2-3	2 1/3

Formation spécifique

350-PS1-DM	Introduction à la psychologie	022K	2-1-3	2
387-SG1-DM	Individu et société (voir note) OU	022N	3-0-3	2
330-HS1-DM	Hist. De la civil. Occidentale	022L	3-0-3	2
381-AN5-DM	Relations interculturelles et racisme	022N	3-0-3	2
300-SH1-DM	Initiation méthodologie sc. hum.	022Q	2-2-2	2

TRIMESTRE 2 (26 pér. de cours, 21 h de trav. personnel) C P U

Formation générale commune

109-101-MQ	Activité physique et santé	4EP0	1-1-1	1
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	4PH0	3-1-3	2 1/3
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	4EF1	3-1-3	2 1/3

Formation spécifique

360-SH1-DM	Méthodes quantitatives	022P	2-2-2	2
330-HS1-DM	Hist. de la civil. occidentale	022L	3-0-3	2
OU				
387-SG1-DM	Individu et société (voir note)	022N	3-0-3	2
* 350-PS2-DM	Psychologie du développement	022R	2-1-3	2
* 381-AN2-DM	Espèce humaine et en évolution	022R	3-0-3	2

Formation générale complémentaire

_____	Cours au choix		3-0-3	2
_____	Domaines 2-3-4-5-6		ou 2-1-3	
Compétence 000X ou 000Y ou 000Z ou 0010 ou 0011 ou 0012 ou 0013 ou 0014 ou 0067 ou 021L ou 021M				

TRIMESTRE 3 (24 pér. de cours, 24h de trav. personnel) C P U

Formation générale commune

* 340-102-MQ	L'être humain	4PH1	3-0-3	2
* 601-103-MQ	Littérature québécoise	4EF2	3-1-4	2 2/3
Épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature				

Formation générale propre

* 604-FPX-03	Langue seconde		2-1-3	2
	Compétence 4SAP ou 4SAQ ou 4SAR ou 4SAS			

Formation spécifique

* 350-PS3-DM	Interactions & communication	022S	2-2-4	2 2/3
383-EC1-DM	Économie globale	022M	3-0-3	2
320-GE1-DM	Carte du monde	022N	2-1-3	2
* 387-SG2-DM	Sociologie de la famille	022S	3-1-4	2 2/3

TRIMESTRE 4 (21 pér. de cours, 18h de trav. personnel) C P U

Formation générale commune

* 109-103-MQ	Activité phys. et autonomie	4EP2	1-1-1	1
--------------	-----------------------------	------	-------	---

Formation générale propre

* 340-300-DM	Philosophie des sciences de la personne	4PHP	3-0-3	2
* 601-300-DM	Franç des sciences de la personne	4EFP	2-2-2	2

Formation spécifique

* 320-GE2-DM	Géographie du tourisme	022S	2-1-3	2
* 350-PS4-DM	Psy. de la sexualité	022R	3-0-3	2
* 300-SH2-DM	Démarche d'intégration (ESP)	022T	1-2-3	2

Formation générale complémentaire

_____	Cours au choix		3-0-3	2
_____	Domaines 2-3-4- 5-6		ou 2-1-3	
Compétence 000X ou 000Y ou 000Z ou 0010 ou 0011 ou 0012 ou 0013 ou 0014 ou 0067 ou 021L ou 021M (sauf compétence réussie précédemment)				

Épreuve synthèse de programme (ESP)

* Ces cours ont des prérequis spécifiques (voir verso)

C = Compétence liée au cours (voir l'énoncé de la compétence au verso)

U = Nombre d'unités rattachées à un cours. Une unité de cours correspond à 45 heures d'apprentissage (théorie, laboratoire ou exercices, travail à la maison) par trimestre.

P = Nombre de périodes rattachées à un cours. Par exemple, le cours Écriture et littérature indique 2-2-3 sous période (P). Ce cours a 4 périodes d'enseignement par semaine (2 heures de théorie et 2 heures d'exercices ou de laboratoire). De plus, l'étudiant doit fournir 3 heures de travail personnel (à la maison).

Note : Les cours *Histoire de la civilisation occidentale* et *Individu et société* sont exigés. Toutefois, la moitié des étudiants sera inscrite au cours *Histoire de la civilisation occidentale* à l'automne et l'autre moitié sera inscrite au cours *Individu et société*. Au trimestre d'hiver, l'inverse s'applique.

Certains programmes universitaires exigent Biologie humaine (101-SH1-DM, compétence 022V (022R)) ou Statistiques pour Sciences humaines (201-SH4-DM, compétence 022W (022S)). Ces cours remplaceront des cours spécifiques prévus à votre grille de cheminement. Informez-vous !

SCIENCES HUMAINES PROFIL INDIVIDU (300.33)

A. Contenu du programme (29 cours - 58 unités)

Une composante de formation générale commune à tous les programmes d'études :

Langue d'enseignement et littérature (compétences 4EF0, 4EF1, 4EF2)	:	7 1/3 unités (3 cours)
Langue seconde (fonction du classement)	:	2 unités (1 cours)
Philosophie (compétences 4PH0, 4PH1)	:	4 1/3 unités (2 cours)
Éducation physique (compétences 4EP0, 4EP1 et 4EP2)	:	3 unités (3 cours)

Une composante de formation générale propre au programme d'études :

Français des sciences de la personne (compétence 4EFP)	:	2 unités (1 cours)
Langue seconde (fonction du classement)	:	2 unités (1 cours)
Philosophie des sciences de la personne (compétence 4PHP)	:	2 unités (1 cours)

Une composante de formation générale complémentaire aux autres composantes du programme d'études :

Domaine 2 : culture scientifique et technologique (compét 000X ou 000Y)	2 cours (4 unités) choisis dans un ou deux des quatre domaines permis. Pour un même domaine, les cours doivent permettre l'atteinte d'une compétence différente.
Domaine 3 : langue moderne (compét 000Z, 0010 ou 0067)	
Domaine 4 : Langage mathématique et informatique (compét 0011 ou 0012)	
Domaine 5 : art et esthétique (compét 0013 ou 0014)	
Domaine 6 : problématiques contemporaines (compét. 021L ou 021M)	

Une composante de formation spécifique au programme d'études pour un nombre total de 15 cours (31.33 unités).

Ces cours visent à permettre l'atteinte des compétences :

022K :	Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux.
022L :	Reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale.
022M :	Expliquer les fondements économiques de la vie en société.
022N :	Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain.
022P :	Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines.
022Q :	Appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en sciences humaines.
022R :	Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain.
022S :	Appliquer à la compréhension du phénomène humain, dans des situations concrètes, des notions disciplinaires.
022T :	Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme.

À ces compétences obligatoires pour tous les étudiants inscrits en sciences humaines s'ajoutent certaines autres compétences selon les besoins du profil ou du programme universitaire choisi :

022V :	Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction.
022W :	Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décisions dans des contextes d'études en sciences humaines.
022X :	Appliquer des méthodes de calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
022Y :	Appliquer des méthodes de calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
022Z :	Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine.

B. Les règles de sanction des études stipulent : *qu'un diplôme d'études collégiales sera décerné à l'étudiant qui aura réussi tous les cours et objectifs (compétences) de son programme d'études (les cours inscrits au recto de cette feuille), aura réussi l'épreuve synthèse propre à son programme et, le cas échéant, aura réussi les épreuves uniformes imposées par le ministre.*

L'épreuve synthèse de programme est rattachée au cours Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines prévu au trimestre 4. À l'occasion d'un rapport écrit et oral portant sur une problématique particulière, l'épreuve synthèse permet de vérifier l'atteinte des compétences suivantes : appliquer une démarche d'analyse et de résolution de problèmes en utilisant plus d'une approche; utiliser les acquis de formation en Sciences humaines dans des situations nouvelles; respecter les règles d'éthique propres à toute recherche scientifique; traiter de sujets propres aux différentes disciplines de Sciences humaines dans une langue claire et juste; travailler efficacement en équipe; porter un jugement critique argumentatif.

Par ailleurs, tous les étudiants inscrits au cours Littérature québécoise (601-103-MQ) sont convoqués à l'épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature à la date imposée par le ministre.

C. Liste des cours ayant des préalables spécifiques :

COURS	PRÉALABLE(S)
109-103-MQ	P.A. 109-101-MQ et 109-102-MQ
201-SH4-DM	P.A. 360-SH1-DM
300-SH2-DM	P.A. 10 cours spécifiques dont 360SH1DM et 300SH1DM
320-GE2-DM	P.R. 320-GE1-DM
340-102-MQ	P.A. 340-101-MQ
340-300-DM	P.A. 340-101-MQ et P.R. 340-102-MQ
350-PS2-DM	P.R. 350-PS1-DM
350-PS3-DM	P.R. 350-PS1-DM et 300-SH1-DM
	P.R. ou C.R. 360-SH1-DM
350-PS4-DM	P.R. 350-PS1-DM
381-AN2-DM	P.R. 381-AN5-DM ou 381-AN6-DM
387-SG2-DM	P.R. 387-SG1-DM et 300-SH1-DM
	P.R. ou C.R. 360-SH1-DM
601-102-MQ	P.A. 601-101-MQ
601-103-MQ	P.A. 601-102-MQ
601-300-DM	P.A. 601-103-MQ
604-FPX-DM (fonction du classement)	P.A. 604-10X-MQ (fonction du classement)

Les compétences en langue seconde de l'étudiant seront évaluées à son entrée au cégep.

C.R. Cours requis :

Signifie que le cours est suivi en même temps s'il n'est pas déjà réussi.

P.R. Préalable relatif :

signifie que le cours doit avoir été suivi avec une note minimale de 50%.

P.A. Préalable absolu :

signifie que le cours doit avoir été réussi.

D. Certains programmes universitaires peuvent avoir des exigences particulières d'admission. Veuillez consulter votre aide pédagogique ou le conseiller en orientation pour toute information supplémentaire.

SCIENCES HUMAINES - PROFIL SOCIÉTÉ (300.34)

30034 05A
Révision MARS 2010

TRIMESTRE 1 : (23 pér. de cours, 18h travail pers.) **C** **P** **U**

Formation générale commune

109-102-MQ	Activité physique et efficacité	4EP1	0-2-1	1
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	4PH0	3-1-3	2 1/3
601-101-MQ	Écriture et littérature	4EF0	2-2-3	2 1/3

Formation spécifique

300-SH1-DM	Init. méthodologie des sc. hum.	022Q	2-2-2	2
381-AN5-DM	Relations interculturelles et racisme	022N	3-0-3	2
385-PL1-DM	Idéologies et régimes politiques	022N	3-0-3	2

387-SG1-DM	Individu et société (voir note)	022N	3-0-3	2
OU				
401-SH2-DM	Les affaires et le droit	022N	3-0-3	2

TRIMESTRE 2 : (25 pér. de cours, 21h de travail pers.) **C** **P** **U**

Formation générale commune

109-101-MQ	Activité phys. et santé	4EP0	1-1-1	1
* 601-102-MQ	Littérature et imaginaire	4EF1	3-1-3	2 1/3
604-10X-MQ	Langue seconde		2-1-3	2
	Compétence 4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3			

Formation spécifique

350-PS1-DM	Introduction à la psychologie	022K	2-1-3	2
* 385-PL2-DM	Actualité politique internat.	022S	3-0-3	2
360-SH1-DM	Méthodes quantitatives	022P	2-2-2	2
* 381-AN2-DM	Espèce hum. et son évolution	022R	3-0-3	2

Formation générale complémentaire

_____ Cours			3-0-3	2
_____ au choix (Domaines 2-3-4-5-6)			ou 2-1-3	
Compétence 000X ou 000Y ou 000Z ou 0010				
ou 0011 ou 0012 ou 0013 ou 0014 ou 0067 ou 021L ou 021M				

TRIMESTRE 3 : (24 pér. de cours, 24h travail pers.) **C** **P** **U**

Formation générale commune

* 601-103-MQ	Littérature québécoise	4EF2	3-1-4	2 2/3
* 340-102-MQ	L'être humain	4PH1	3-0-3	2

Épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature

Formation générale propre

* 604-FPX-DM	Langue seconde		2-1-3	2
	Compétence 4SAP ou 4SAQ ou 4SAR ou 4SAS			

Formation spécifique

330-HS1-DM	Hist. de la civilisation occident.	022L	3-0-3	2
* 350-PS5-DM	Psychologie sociale et enviro.	022R	2-1-3	2
* 385-PL3-DM	Enjeux politiques internationaux	022R	3-1-4	2 2/3
* 381-AN3-DM	Enjeux contemporains	022S	3-1-4	2 2/3

TRIMESTRE 4 : (21 pér. de cours, 18h travail pers.) **C** **P** **U**

Formation générale commune

* 109-103-MQ	Activité phys. et autonomie	4EP2	1-1-1	1
--------------	-----------------------------	------	-------	---

Formation générale propre

* 340-300-DM	Philo. des sciences de la personne	4PHP	3-0-3	2
* 601-300-DM	Franç des sciences de la personne	4EFP	2-2-2	2

Formation spécifique

383-EC1-DM	Économie globale	022M	3-0-3	2
* 387-SG3-DM	Défis soc. et transformat. (voir note) des sociétés	022S	3-0-3	2
OU				
* 401-SH4-DM	Initiation au marketing	022S	3-0-3	2
* 300-SH2-DM	Démarche d'intégrat. (ESP)	022T	1-2-3	2

Formation générale complémentaire

_____ Cours			3-0-3	2
_____ au choix (Domaines 2-3-4-5-6)			ou 2-1-3	
Compétence 000X ou 000Y ou 000Z ou 0010				
ou 0011 ou 0012 ou 0013 ou 0014 ou 0067 ou 021L ou 021M				
(sauf la compétence réussie précédemment)				
Épreuve synthèse de programme (ESP)				

* Ces cours ont des préalables spécifiques (voir verso)

C = Compétence liée au cours (voir l'énoncé de la compétence au verso)

U = Nombre d'unités rattachées à un cours. Une unité de cours correspond à 45 heures d'apprentissage (théorie, laboratoire ou exercices, travail à la maison) par trimestre.

P = Nombre de périodes rattachées à un cours. Par exemple, le cours Écriture et littérature indique 2-2-3 sous période (P). Ce cours a 4 périodes d'enseignement par semaine (2 heures de théorie et 2 heures d'exercices ou de laboratoire). De plus, l'étudiant doit fournir 3 heures de travail personnel (à la maison).

Note : Au trimestre 1, l'étudiant doit choisir entre 1 cours de sociologie et 1 cours d'administration. Ce choix déterminera la discipline à faire au trimestre 4 (elle doit être la même qu'au trimestre 1). Veuillez consulter le PARCOURS pour connaître la description de ces cours. Certains programmes universitaires exigent les cours Biologie humaine (101-SH1-DM, compétence 022V (022R)) ou Statistiques pour sciences humaines (201-SH4-DM, compétence 022W (022S)). Ces cours remplaceront des cours spécifiques prévus à votre grille de cheminement. Informez-vous !

SCIENCES HUMAINES PROFIL SOCIÉTÉ 300.34

A. Contenu du programme (29 cours - 58 unités):

Une composante de formation générale commune à tous les programmes d'études :

Langue d'enseignement et littérature (compétences 4EF0, 4EF1, 4EF2)	:	7 1/3 unités (3 cours)
Langue seconde (fonction du classement)	:	2 unités (1 cours)
Philosophie (compétences 4PH0, 4PH1)	:	4 1/3 unités (2 cours)
Éducation physique (compétences 4EP0, 4EP1 et 4EP2)	:	3 unités (3 cours)

Une composante de formation générale propre au programme d'études :

Français des sciences de la personne (compétence 4EFP)	:	2 unités (1 cours)
Langue seconde (fonction du classement)	:	2 unités (1 cours)
Philosophie des sciences de la personne (compétence 4PHP)	:	2 unités (1 cours)

Une composante de formation générale complémentaire aux autres composantes du programme d'études :

Domaine 2 : culture scientifique et technologique (compét 000X ou 000Y)	2 cours (4 unités) choisis dans un ou deux des quatre domaines permis. Pour un même domaine, les cours doivent permettre l'atteinte d'une compétence différente.
Domaine 3 : langue moderne (compét 000Z, 0010 ou 0067)	
Domaine 4 : langage mathématique et informatique (comp 0011 ou 0012)	
Domaine 5 : art et esthétique (compét 0013 ou 0014)	
Domaine 6 : problématiques contemporaines (compét. 021L ou 021M)	

Une composante de formation spécifique au programme d'études pour un nombre total de 15 cours (31.33 unités).

Ces cours visent à permettre l'atteinte des compétences :

022K :	Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux.
022L :	Reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale.
022M :	Expliquer les fondements économiques de la vie en société.
022N :	Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain.
022P :	Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines.
022Q :	Appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en sciences humaines.
022R :	Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain.
022S :	Appliquer à la compréhension du phénomène humain, dans des situations concrètes, des notions disciplinaires.
022T :	Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme.

À ces compétences obligatoires pour tous les étudiants inscrits en sciences humaines s'ajoutent certaines autres compétences selon les besoins du profil ou du programme universitaire choisi :

022V :	Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction.
022W :	Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décisions dans des contextes d'études en sciences humaines.
022X :	Appliquer des méthodes de calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
022Y :	Appliquer des méthodes de calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
022Z :	Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine.

B. Les règles de sanction des études stipulent : qu'un diplôme d'études collégiales sera décerné à l'étudiant qui aura réussi tous les cours et objectifs (compétences) de son programme d'études (les cours inscrits au recto de cette feuille), aura réussi l'épreuve synthèse propre à son programme et, le cas échéant, aura réussi les épreuves uniformes imposées par le ministre.

L'épreuve synthèse de programme est rattachée au cours Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines prévu au trimestre 4. À l'occasion d'un rapport écrit et oral portant sur une problématique particulière, l'épreuve synthèse permet de vérifier l'atteinte des compétences suivantes : appliquer une démarche d'analyse et de résolution de problèmes en utilisant plus d'une approche; utiliser les acquis de formation en Sciences humaines dans des situations nouvelles; respecter les règles d'éthique propres à toute recherche scientifique; traiter de sujets propres aux différentes disciplines de Sciences humaines dans une langue claire et juste; travailler efficacement en équipe; porter un jugement critique argumentatif.

Par ailleurs, tous les étudiants inscrits au cours Littérature québécoise (601-103-MQ) sont convoqués à l'épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature à la date imposée par le ministre.

C. Liste des cours ayant des préalables spécifiques :

COURS	PRÉALABLE(S)
109-103-MQ	P.A. 109-101-MQ et 109-102-MQ
201-SH4-DM	P.A. 360-SH1-DM
300-SH2-DM	P.A. 10 cours spécifiques dont 360SH1DM et 300SH1DM
340-102-MQ	P.A. 340-101-MQ
340-300-DM	P.A. 340-101-MQ et P.R. 340-102-MQ
350-PS5-DM	P.R. 350-PS1-DM
381-AN2-DM	P.R. 381-AN5-DM ou 381-AN6-DM
381-AN3-DM	P.R. 381-AN5-DM ou 381-AN6-DM
	P.R. 300-SH1-DM
	P.R. ou C.R. 360-SH1-DM
385-PL2-DM	P.R. 385-PL1-DM ou 385-PL4-DM
385-PL3-DM	P.R. 385-PL1-DM ou 385-PL4-DM
	P.R. 300-SH1-DM
	P.R. ou C.R. 360-SH1-DM
387-SG3-DM	P.R. 387-SG1-DM
401-SH4-DM	P.R. 401-SH1-DM ou 401-SH2-DM
601-102-MQ	P.A. 601-101-MQ
601-103-MQ	P.A. 601-102-MQ
601-300-DM	P.A. 601-103-MQ
604-FPX-DM (fonction du classement)	P.A. 604-10X-MQ (fonction du classement)

Les compétences en langue seconde de l'étudiant seront évaluées à son entrée au cégep.

C.R. Cours requis :

Signifie que le cours est suivi en même temps s'il n'est pas déjà réussi.

P.R. Préalable relatif :

signifie que le cours doit avoir été suivi avec une note minimale de 50%.

P.A. Préalable absolu :

signifie que le cours doit avoir été réussi.

D. Certains programmes universitaires peuvent avoir des exigences particulières d'admission. Veuillez consulter votre aide pédagogique ou le conseiller en orientation pour toute information supplémentaire.

SCIENCES HUMAINES - PROFIL MONDE (300.35)

30035 05A
Révision MARS 2010

<u>TRIMESTRE 1</u> : (23 pér. de cours, 18h travail pers.)			C	P	U	<u>TRIMESTRE 2</u> : (25 pér. de cours, 21h travail pers.)				
<u>Formation générale commune</u>						<u>Formation générale commune</u>				
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	4EP1	0-2-1	1	*	109-101-MQ	Activité physique et santé	4EP0	1-1-1	1
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	4PH0	3-1-3	2	1/3	601-102-MQ	Littérature et imaginaire	4EF1	3-1-3	2
601-101-MQ	Écriture et littérature	4EF0	2-2-3	2	1/3	604-10X-MQ	Langue seconde		2-1-3	2
							Compétence 4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3			
<u>Formation spécifique</u>						<u>Formation spécifique</u>				
300-SH1-DM	Init. méthodologie des sc. hum.	022Q	2-2-2	2	*	360-SH1-DM	Méthodes quantitatives	022P	2-2-2	2
320-GE1-DM	Carte du monde	022N	2-1-3	2		385-PL2-DM	Actualité politique internationale	022S	3-0-3	2
385-PL1-DM	Idéologies et régimes politiques	022N	3-0-3	2		381-AN6-DM	Les merveilles de l'archéologie	022N	3-0-3	2
330-HS1-DM	Histoire de la civilisation occidentale	022L	3-0-3	2		350-PS1-DM	Introduction à la psychologie	022K	2-1-3	2
<u>Formation générale complémentaire</u>						<u>Formation générale complémentaire</u>				
Cours						Cours				
au choix (Domaines 2-3-4-5-6)						au choix (Domaines 2-3-4-5-6)				
Compétence 000X ou 000Y ou 000Z ou 0010						Compétence 000X ou 000Y ou 000Z ou 0010				
ou 0011 ou 0012 ou 0013 ou 0014 ou 0067 ou 021L ou 021M						ou 0011 ou 0012 ou 0013 ou 0014 ou 0067 ou 021L ou 021M				
<u>TRIMESTRE 3</u> : (24 pér. de cours, 24h travail pers.)			C	P	U	<u>TRIMESTRE 4</u> : (21 pér. de cours, 18h travail pers.)				
<u>Formation générale commune</u>						<u>Formation générale commune</u>				
* 601-103-MQ	Littérature québécoise	4EF2	3-1-4	2	2/3	* 109-103-MQ	Activité phys. et autonomie	4EP2	1-1-1	1
* 340-102-MQ	L'être humain	4PH1	3-0-3	2		<u>Formation générale propre</u>				
Épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature						* 340-300-DM	Philo. des sciences de la personne	4PHP	3-0-3	2
<u>Formation générale propre</u>						* 601-300-DM	Franç des sciences de la personne	4EFP	2-2-2	2
* 604-FPX-DM	Langue seconde		2-1-3	2		<u>Formation spécifique</u>				
Compétence 4SAP ou 4SAQ ou 4SAR ou 4SAS						* 320-GE2-DM	Géographie du tourisme	022S	2-1-3	2
<u>Formation spécifique</u>						* 330-HS3-DM	Hist. temps présent	022R	3-0-3	2
* 350-PS5-DM	Psychologie sociale et environ.	022R	2-1-3	2		* 300-SH2-DM	Démarche d'intégration (ESP)	022T	1-2-3	2
* 383-EC1-DM	Économie globale	022M	3-0-3	2		<u>Formation générale complémentaire</u>				
* 330-HS2-DM	Fond. histo. du Québec	022S	3-1-4	2	2/3	Cours			3-0-3	2
* 320-GE3-DM	Défis de notre planète	022R	3-1-4	2	2/3	au choix (Domaines 2-3-4-5-6)			ou 2-1-3	
						Compétence 000X ou 000Y ou 000Z ou 0010				
						ou 0011 ou 0012 ou 0013 ou 0014 ou 0067 ou 021L ou 021M				
						(sauf compétence réussie précédemment)				

Épreuve synthèse de programme (ESP)

* Ces cours ont des préalables spécifiques (voir verso).

C = Compétence liée au cours (voir l'énoncé de la compétence au verso)

U = Nombre d'unités rattachées à un cours. Une unité de cours correspond à 45 heures d'apprentissage (théorie, laboratoire ou exercices, travail à la maison) par trimestre.

P = Nombre de périodes rattachées à un cours. Par exemple, le cours Écriture et littérature indique 2-2-3 sous période (P). Ce cours a 4 périodes d'enseignement par semaine (2 heures de théorie et 2 heures d'exercices ou de laboratoire). De plus, l'étudiant doit fournir 3 heures de travail personnel (à la maison).

Note : Certains programmes universitaires exigent les cours Biologie humaine (101-SH1-DM, compétence 022V (022R)) ou Statistiques pour sciences humaines (201-SH4-DM, compétence 022W (022S)). Ces cours remplaceront des cours spécifiques prévus à votre grille de cheminement. Informez-vous!

**SCIENCES HUMAINES
PROFIL MONDE
300.35**

A. Contenu du programme (29 cours - 58 unités)

Une composante de formation générale commune à tous les programmes d'études :

Langue d'enseignement et littérature (compétences 4EF0, 4EF1, 4EF2)	:	7 1/3 unités (3 cours)
Langue seconde (fonction du classement)	:	2 unités (1 cours)
Philosophie (compétences 4PH0, 4PH1)	:	4 1/3 unités (2 cours)
Éducation physique (compétences 4EP0, 4EP1 et 4EP2)	:	3 unités (3 cours)

Une composante de formation générale propre au programme d'études :

Français des sciences de la personne (compétence 4EFP)	:	2 unités (1 cours)
Langue seconde (fonction du classement)	:	2 unités (1 cours)
Philosophie des sciences de la personne (compétence 4PHP)	:	2 unités (1 cours)

Une composante de formation générale complémentaire aux autres composantes du programme d'études :

Domaine 2 : culture scientifique et technologique (compét. 000X ou 000Y)	2 cours (4 unités) choisis dans un ou deux des quatre domaines permis. Pour un même domaine, les cours doivent permettre l'atteinte d'une compétence différente.
Domaine 3 : langues modernes (compét. 000Z, 0010 ou 0067)	
Domaine 4 : langage mathématique et informatique (comp 0011 ou 0012)	
Domaine 5 : art et esthétique (compét. 0013 ou 0014)	
Domaine 6 : problématiques contemporaines (compét. 021L ou 021M)	

Une composante de formation spécifique au programme d'études pour un nombre total de 15 cours, 31.33 unités.

Ces cours visent à permettre l'atteinte des compétences :

022K :	Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux.
022L :	Reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale.
022M :	Expliquer les fondements économiques de la vie en société.
022N :	Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain.
022P :	Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines.
022Q :	Appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en sciences humaines.
022R :	Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain.
022S :	Appliquer à la compréhension du phénomène humain, dans des situations concrètes, des notions disciplinaires.
022T :	Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme.

À ces compétences obligatoires pour tous les étudiants inscrits en sciences humaines s'ajoutent certaines autres compétences selon les besoins du profil ou du programme universitaire choisi :

022V :	Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction.
022W :	Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décisions dans des contextes d'études en sciences humaines.
022X :	Appliquer des méthodes de calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
022Y :	Appliquer des méthodes de calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
022Z :	Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine.

B. Les règles de sanction des études stipulent : qu'un diplôme d'études collégiales sera décerné à l'étudiant qui aura réussi tous les cours et objectifs (compétences) de son programme d'études (ceux inscrits au recto de la feuille), aura réussi l'épreuve synthèse propre à son programme et, le cas échéant, aura réussi les épreuves uniformes imposées par le ministre.

L'épreuve synthèse de programme est rattachée au cours Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines prévu au trimestre 4. À l'occasion d'un rapport écrit et oral portant sur une problématique particulière, l'épreuve synthèse permet de vérifier l'atteinte des compétences suivantes : appliquer une démarche d'analyse et de résolution de problème en utilisant plus d'une approche; utiliser les acquis de formation en Sciences humaines dans des situations nouvelles; respecter les règles d'éthique propres à toute recherche scientifique; traiter de sujets propres aux différentes disciplines de Sciences humaines dans une langue claire et juste; travailler efficacement en équipe; porter un jugement critique argumentatif.

Par ailleurs, tous les étudiants inscrits au cours Littérature québécoise (601-103-04) sont convoqués à l'épreuve uniforme en Langue d'enseignement et littérature à une date imposée par le ministre.

C. Liste des cours ayant des préalables spécifiques :

COURS	PRÉALABLE(S)
109-103-MQ	P.A. 109-101-MQ et 109-102-MQ
201-SH4-DM	P.A. 360-SH1-DM
300-SH2-DM	P.A. 10 cours spécifiques dont 360SH1DM et 300SH1DM
320-GE2-DM	P.R. 320-GE1-DM
320-GE3-DM	P.R. 320-GE1-DM et 300-SH1-DM
330-HS2-DM	P.R. ou C.R. 360-SH1-DM
330-HS3-DM	P.R. 330-HS1-DM et 300-SH1-DM
340-102-MQ	P.R. ou C.R. 360-SH1-DM
340-300-DM	P.A. 340-101-MQ et P.R. 340-102-MQ
350-PS5-DM	P.R. 350-PS1-DM
385-PL2-DM	P.R. 385-PL1-DM ou 385-PL4-DM
601-102-MQ	P.A. 601-101-MQ
601-103-MQ	P.A. 601-102-MQ
601-300-DM	P.A. 601-103-MQ
604-FPX-DM (fonction du classement)	P.A. 604-10X-MQ (fonction du classement)

Les compétences en langue seconde de l'étudiant seront évaluées à son entrée au cégep.

C.R. Cours requis :

Signifie que le cours est suivi en même temps s'il n'est pas déjà réussi.

P.R. Préalable relatif :

signifie que le cours doit avoir été suivi avec une note minimale de 50%.

P.A. Préalable absolu :

signifie que le cours doit avoir été réussi.

D. Certains programmes universitaires peuvent avoir des exigences particulières d'admission. Veuillez consulter votre aide pédagogique ou le conseiller en orientation pour toute information supplémentaire.

23. Épreuve synthèse de programme réalisée dans le cours *Démarche d'intégration* (300SH2DM)

Une des conditions à rencontrer pour se voir décerner un diplôme d'études collégiales (DEC) est la réussite de l'épreuve synthèse de programme. Les conditions d'admissibilité à l'épreuve synthèse de programme s'énoncent comme suit :

L'étudiant est en fin de DEC au trimestre concerné ou au trimestre suivant dans la mesure où le cours de rattachement n'est pas offert :

L'étudiant a réussi ou est inscrit au cours *Littérature québécoise* (601-103-MQ).

L'étudiant a réussi ou est inscrit au cours *Philosophie, l'être humain* (340-102-MQ).

L'étudiant a réussi ou est inscrit au cours *Anglais, langue seconde* (formation générale commune).

L'étudiant a réussi ou est inscrit à un deuxième cours de formation générale commune en *Éducation physique*.

L'étudiant a réussi au moins 10 cours de formation spécifique.

Pour tous les profils du programme de *Sciences humaines*, les cours *Initiation pratique à la méthodologie des Sciences humaines* (300-SH1-DM) et *Méthodes quantitatives en Sciences humaines* (360-SH1-DM) doivent obligatoirement être réussis pour pouvoir s'inscrire au cours de rattachement de l'épreuve synthèse, *Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines* (300-SH2-DM). De plus, l'étudiant doit avoir réussi 8 autres cours de formation spécifique.

L'épreuve synthèse de programme en sciences humaines prendra la forme d'un projet. Elle se réalisera dans le cadre d'une intervention sociale reposant sur une problématique clairement identifiée et analysée au préalable. Cette problématique peut se situer à l'intérieur du Cégep ou à l'extérieur. Une partie des travaux liés à l'épreuve synthèse se fait en équipe et une autre partie se réalise seul. L'évaluation de l'épreuve synthèse porte sur l'analyse des acquis en Sciences humaines, sur le bilan personnel de l'étudiant concernant sa démarche face au projet, sur son engagement dans l'équipe et sur l'évaluation critique du projet dans son ensemble. Un rapport écrit et une présentation orale sont exigés. Comme finalité ultime, l'épreuve synthèse de programme permet l'atteinte de certains buts généraux du programme.

L'épreuve synthèse du programme de *Sciences humaines* est rattachée au cours *Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines* (300-SH2-DM) prévu au trimestre 4. La réussite du cours *Démarche d'intégration* repose sur la réussite à au moins 60% de l'épreuve synthèse et la réussite à au moins 60% des objectifs liés au cours. Un échec à l'un ou à l'autre de ces volets entraînera la reprise du cours.

24. LISTE ET DESCRIPTION DES COURS DE SCIENCES HUMAINES AU CHOIX

Les étudiants inscrits au profil société doivent opter entre deux cours de sociologie et deux cours d'administration :

- ◆ Individu et société, offert à l'automne et à l'hiver (387-SG1-DM) et
- ◆ Défis sociaux, offert à l'hiver (387-SG3-DM)

ou

- ◆ Les affaires et droit, offert à l'automne (401-SH2-DM) et
- ◆ Initiation au marketing, offert à l'hiver (401-SH4-DM)

Rappelons aussi que les cours *Biologie humaine* et/ou *Statistiques pour sciences humaines* sont exigés pour l'admission à l'université en psychologie, sciences de l'orientation, notamment. Les étudiants intéressés par ces programmes doivent consulter l'aide pédagogique pour réorganiser leur cheminement d'études de façon à inclure ces préalables universitaires.

Voici une brève description des cours au choix :

COURS

387-SG1-DM	Pondération 3-0-3
INDIVIDU ET SOCIÉTÉ	

OFFERT

Automne
Hiver

Le cours individu et société est un cours d'initiation à la sociologie. Il présente aux étudiantes et étudiants la perspective sociologique. Elles et ils prennent conscience que l'individu est à la fois le produit de la société et un acteur pouvant contribuer à son évolution et à son changement.

Cet apprentissage se fait d'abord en comprenant l'origine et le développement de cette discipline avec ses principales approches théoriques. On développe ensuite l'habileté à utiliser les principaux concepts qui touchent à l'influence du social sur l'individu : les concepts d'identité, de culture, de socialisation, d'agents de socialisation. Le cours présente aussi les notions de structures sociales, selon les différentes approches théoriques. Il aborde enfin la question de l'action sociale et du changement dans la société.

COURS

387-SG3-DM	Pondération 3-0-3
DÉFIS SOCIAUX ET TRANSFORMATIONS DES SOCIÉTÉS	

OFFERT

Hiver

Remarque

Préalable, avoir suivi : Individu et société 387SG1DM

Tout en poursuivant l'initiation à la sociologie amorcée dans les autres cours, ce dernier privilégie une approche globale des défis sociaux.

Ce cours cherche à développer chez l'étudiant une vision d'ensemble, une ouverture d'esprit et une conscience critique face aux enjeux qui les entourent. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable d'expliquer les diverses facettes du changement social en utilisant les méthodes et les concepts propres à la sociologie.

COURS

OFFERT

401-SH2-DM	Pondération 3-0-3
LES AFFAIRES ET LE DROIT	

Automne

Objectifs pédagogiques du cours

Sensibiliser et familiariser l'étudiant avec les différentes législations régissant la société en général et le monde des affaires en particulier. Faire prendre conscience des influences de l'environnement légal dans la vie de tous les jours tant à titre personnel que sur le plan des affaires.

Sommaire du contenu et des activités

Notions fondamentales à la base du système juridique au Québec. Principales règles du droit des personnes, de droit en matière de biens, de propriété et de responsabilité civile. Structure et organisation des tribunaux du Québec. Principales règles de droit des principaux contrats commerciaux. Principales règles de droit relatives à l'entreprise individuelle, à la société et à la société par actions. Principales règles de droit relatives au financement des entreprises, aux paiements, à l'exécution des jugements et à l'insolvabilité. Principales règles du droit du travail.

COURS

OFFERT

Remarque

401-SH4-DM	Pondération 3-0-3
INITIATION AU MARKETING	

Hiver

Préalable, avoir suivi : Les affaires et droit(401SH2DM) Ou Introduction à la comptabilité (401SH1DM)

La compétition féroce dans le système de la libre entreprise dans le contexte nord-américain crée des situations difficiles. Leur réussite est souvent liée à leur structure organisationnelle dans laquelle le marketing a sa place, à la fois comme philosophie et comme fonction.

L'étudiant sera amené à se familiariser avec le vocabulaire spécifique du marketing; il découvrira les principaux concepts de produit, de prix, de distribution et de communication; il sera en mesure de mettre en pratique ses connaissances et ses habiletés à l'aide des études de cas et de simulation de mise en marché d'un produit de consommation.

À la fin du cours, les étudiants pourront apprécier l'importance du rôle du marketing dans toute organisation et identifier les variables importantes dans la fonction de marketing.

COURS

201-SH4-DM	Pondération 2-1-3
STATISTIQUES POUR SCIENCES HUMAINES	

OFFERT

Automne

REMARQUE

Préalable, avoir réussi : Méthodes quantitatives 360-SH1-DM

Objectifs pédagogiques du cours

Assurer les notions mathématiques et statistiques qui sont essentielles aux programmes de baccalauréat en psychologie, adaptation scolaire et orientation, et qui sont complémentaires à celles traitées dans le cours 360-300-91, Méthodes quantitatives en sciences humaines.

Sommaire du contenu et des activités

Rappel des notions de base en statistique pour les sciences humaines et notamment : les probabilités : probabilités empiriques, axiomes et théorèmes fondamentaux. Probabilités conditionnelles et événements indépendants; l'inférence statistique : échantillonnage aléatoire, estimation d'une moyenne et d'une proportion, intervalles de confiance, vérifications d'hypothèses, test sur une moyenne et sur une proportion, test d'ajustement du Khi-carré.

Note : Si vous devez faire ce cours, préalable à certains programmes universitaires, veuillez vous adresser à l'aide pédagogique.

COURS

101-SH1-DM	Pondération 2-1-3
BIOLOGIE HUMAINE	

OFFERT

Hiver

Objectifs pédagogiques du cours

Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction.

Sommaire du contenu et des activités

Identifier la cellule comme unité de base de la régulation et de la reproduction ; expliquer comment le système nerveux assure l'homéostasie ; expliquer comment le système endocrinien assure l'homéostasie ; illustrer les mécanismes de la reproduction humaine ; expliquer les mécanismes de l'hérédité.

Note : Si vous devez faire ce cours, préalable à certains programmes universitaires, veuillez vous adresser à l'aide pédagogique.

25. COURS DE MISE À NIVEAU

FRANÇAIS MISE À NIVEAU

Ce cours est imposé à l'étudiant dont les résultats en français au secondaire se situent entre 60 et 65% en Écriture (520) et entre 60 et 70% pour la note globale (506) et une moyenne générale au secondaire de moins de 75%

OU

à l'étudiant qui démontre, par des mesures d'évaluation locales, des faiblesses dans cette matière.

La réussite du cours de mise à niveau est exigée pour accéder aux autres cours de cette discipline. Il doit donc être suivi en surplus des cours prévus au programme. Le cours *Mise à niveau en français* (601-012-50) est jumelé au premier cours de la séquence *Écriture et littérature* (601-101-MQ). Ensemble, les deux cours nécessitent 7 périodes par semaine pendant un trimestre.

MATHÉMATIQUES (201-013-50 et 201-015-50)

Le Cégep de Drummondville offre deux cours de mise à niveau en mathématiques. Ces cours s'adressent à l'étudiant souhaitant se rendre admissible à un programme de DEC pour lequel les mathématiques 436 ou 536 sont manquantes. Ces cours sont :

TS ou SN 4^e sec ou mathématiques 436 : 201-013-50 (offert à l'automne)

TS ou SN 5^e sec. ou mathématiques 536 : 201-015-50 (offert à l'automne et à l'hiver).

Ces cours sont dispensés dans la mesure où il y a suffisamment d'inscriptions. À défaut, l'étudiant devra s'adresser au Service de l'éducation des adultes de sa commission scolaire.

26. COURS CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de mettre à profit leurs connaissances et leurs compétences en français pour aider des étudiants en difficulté. **Vous devez être sélectionnés par les responsables du Centre d'aide en français (CAF) pour suivre ce cours.** Le cours *Centre d'aide en français, formation pour les aidants* sera reconnu comme cours de formation générale propre (4^e cours).

COURS	OFFERT	REMARQUE
601-ASS-DM Pondération 2-2-2 CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS	Automne Hiver	Préalable : Avoir réussi un trimestre d'études collégiales. Être fort en français, faire évaluer ses compétences par les professeurs responsables.

Objectif pédagogique du cours

Maîtriser les connaissances théoriques et les habiletés nécessaires pour exercer d'une façon efficace, auprès d'étudiants de niveau collégial, une fonction d'aide dans la maîtrise du français; permettre aux étudiants d'améliorer leur connaissance de la langue maternelle et de développer des habiletés de correction de la langue et des attitudes pédagogiques adéquates.

Contenu

Formation théorique; exercices pratiques; périodes de laboratoire; perfectionnement sur le code grammatical et la composition; mises en situation pour approfondir les méthodes pédagogiques.

Méthodologie

Théorie; laboratoire : rencontres avec des étudiants en difficulté; perfectionnement.

Évaluation

Travaux pratiques; rapports de laboratoire; bilan des rencontres; travail de synthèse.

27. COURS *CENTRE D'AIDE EN ANGLAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS*

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de mettre à profit leurs connaissances et leurs compétences en anglais pour aider des étudiants en difficulté. Le cours *Centre d'aide en anglais, formation pour les aidants* sera reconnu comme cours de formation générale propre (2^e cours).

COURS	OFFERT	REMARQUE
<p data-bbox="110 415 634 447">604-ASS-DM Pondération 2-1-3</p> <p data-bbox="110 657 646 730">CENTRE D'AIDE EN ANGLAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS</p>	<p data-bbox="833 415 964 447">Automne</p> <p data-bbox="857 485 940 516">Hiver</p>	<p data-bbox="1101 415 1510 781">Préalable : Avoir réussi soit le cours Langue anglaise et culture (604-102-MQ) ou Culture anglaise et littérature (604-103-MQ) avec une note supérieure ou égale à la moyenne du groupe. Avoir des qualités de communicateur et une attitude aidante. Se soumettre à une entrevue avec les responsables.</p>

Objectif pédagogique du cours

Maîtriser les connaissances théoriques et les habiletés nécessaires pour exercer d'une façon efficace, auprès d'étudiants de niveau collégial, une fonction d'aide dans la maîtrise de l'anglais : compréhension écrite et orale ; maîtrise des concepts grammaticaux ; amélioration de la communication écrite et orale.

Contenu

Formation théorique; exercices pratiques; périodes de laboratoire; perfectionnement sur le code grammatical de base et la communication ; mises en situation pour approfondir les méthodes pédagogiques.

Méthodologie

Théorie; laboratoire ; rencontres avec des étudiants en difficulté; perfectionnement.

Évaluation

Travaux pratiques; rapports de laboratoire; bilan des rencontres; travail de synthèse.

28. COURS CENTRE D'AIDE EN SCIENCES HUMAINES, FORMATION POUR LES AIDANTS

Ce cours s'adresse aux étudiants inscrits dans le programme de Sciences humaines et qui souhaitent contribuer à la réussite de certains étudiants inscrits en première année de ce programme. Ce cours permet aux étudiants une prise de conscience des difficultés liées à l'apprentissage ; de jouer un rôle utile auprès de leurs pairs et de les outiller à titre de futur pédagogue. Ce cours sera reconnu comme cours de formation générale complémentaire.

COURS	OFFERT	REMARQUE
<p>305-ASH-DM Pondération 1-2-3</p> <p>CENTRE D'AIDE EN SCIENCES HUMAINES, FORMATION POUR LES AIDANTS</p>	<p>Automne</p> <p>Hiver</p>	<p>Préalable : Avoir réussi le cours Initiation pratique en méthodologie des sciences humaines (300-SH1-DM) et le cours Méthodes quantitatives (360-SH1-DM). Posséder des habiletés en communication (écoute, empathie) ; faire preuve d'un sens de l'organisation ; efficacité. Se soumettre à une entrevue de sélection.</p>

Objectifs du cours

Identifier les facteurs de base liés à la réussite ou à l'échec au collégial ; maîtriser la méthode de travail intellectuel facilitant l'apprentissage ; développer des habiletés en lien avec une fonction de tutorat ; analyser et partager l'expérience de tuteur ; suggérer de nouvelles stratégies d'intervention.

Contenu

Séminaires ; analyses de cas ; mises en situation ; prise de notes ; suivi d'étudiants en difficulté.

Évaluation

Séminaires ; présentation d'un cas ; rapports d'interventions ; rapport synthèse.

